

l'unité ne fussent relâchés, et que l'ancienne vigueur de la discipline ne s'affaiblît, comme faiblissent dans un corps malade les forces vitales.

De là la nécessité d'une restauration. Sans doute, au sein des Ordres religieux, il s'est trouvé des hommes qui se sont appliqués à guérir les plaies dont Nous venons de parler et qui ont, d'eux-mêmes, cherché, au prix de louables efforts, à revenir à la discipline antique. Bien que ce soit là aussi le vœu le plus ardent des Frères Mineurs, il leur est fort difficile ou même impossible d'y parvenir ; car il leur manque cette complète vigueur que donne la concentration des forces communes. En réalité, le Général de l'Ordre n'a pas sur toutes les familles une autorité pleine et entière. Certains de ses actes et de ses prescriptions peuvent être repoussés par plusieurs d'entre elles, en vertu de leurs statuts particuliers. Or, il est clair que cette latitude laisse toujours une porte ouverte au conflit des volontés discordantes. De plus, bien que ces diverses familles constituent un seul Ordre et un seul tout formé de plusieurs fractions, par le fait cependant qu'elles possèdent leurs provinces propres et leurs maisons de noviciat distinctes, elles ne sont, en réalité, que trop exposées à s'occuper surtout de leurs propres intérêts et à préférer leur individualité au bien commun de l'Ordre. De la sorte, chacune travaillant pour elle-même, nuit aux grands intérêts de tous. Enfin, il est à peine besoin de rappeler les controverses et les rivalités que la diversité de ces familles, la différence de leurs statuts, leur divergence de vues, ont si souvent engendrées et que, sous l'influence permanente des mêmes causes, on pourrait, presque chaque jour, voir renaître. Or, qu'y a-t-il de plus funeste que la discorde ? C'est une plaie qui, devenue invétérée, détruit les organes essentiels de la vie sociale et conduit à leur ruine les institutions les plus florissantes.

Il est donc nécessaire de rendre une nouvelle vigueur, une vie nouvelle à l'Ordre des Frères Mineurs, en faisant cesser la division de ses forces. C'est d'autant plus urgent que nous vivons dans un siècle démocratique par son caractère et ses mœurs, et que l'on est en droit d'attendre de grandes choses d'un Ordre religieux qui, par son origine,